

<https://la-sociale.online/spip.php?article692>

Cohabitation en 2022 ? Pourquoi pas !

- Débats - Tribune libre -

Date de mise en ligne : lundi 11 octobre 2021

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés



Cohabitation en 2022 ? Pourquoi pas !

La Dynamique Populaire Constituante appelle au boycott de l'élection présidentielle et privilégie les législatives en incitant les abstentionnistes, et plus largement les citoyens, à investir ces élections primordiales. Il s'agit de mettre en débat la possibilité d'une cohabitation, situation où le gouvernement est dirigé par le 1er ministre issu de la majorité parlementaire, comme on a pu l'observer dans le passé chaque fois qu'il y a eu cohabitation.

En effet, la France a connu trois « cohabitations » depuis les débuts de la 5e République, (1986-88, 1993-95, 1997-2002), 9 années ça compte ! Quand le vote aux législatives amenait une majorité parlementaire opposée au président en exercice, ce dernier ne pouvait faire autrement que de nommer un Premier ministre qui n'était pas du même bord que lui, on appelait ça une cohabitation. Ces années ont représenté une sorte d'os dans la chaussure de la 5e République et du régime clairement présidentiel qu'elle instituait, surtout avec l'élection du président au suffrage universel direct en 1962. En effet en cohabitation, la main était du côté du Premier ministre et de sa majorité plutôt que du côté du président, réduit au rôle d'opposant et dont les pouvoirs étaient *de facto* réduits. Impossible en effet d'aller contre les articles 20 et 21 de la constitution de 1958 :

« Le gouvernement conduit et détermine la politique de la nation », « Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement ».

Les contradictions internes de la 5e République apparaissaient au grand jour.

L'introduction du quinquennat par référendum le 24 septembre 2000 changea la donne. Notamment parce que le choix a été fait ensuite, en 2001, d'inverser le calendrier électoral et d'aligner les deux élections en plaçant la présidentielle avant les législatives pour que le président ait une majorité acquise à sa politique. Ainsi l'élection présidentielle devenait l'élection clé et les pouvoirs d'un seul homme étaient renforcés. Sous prétexte de « moderniser » les institutions de la République, en réduisant le mandat présidentiel à 5 ans au lieu de 7, on mettait de fait un coup d'arrêt aux cohabitations ! Car la classe politique y était globalement hostile alors que l'opinion populaire n'en était pas mécontente. Désireux de « réformer la France » pour la mettre en phase avec la « mondialisation heureuse », les politiciens de droite ou de gauche voyaient dans la cohabitation un obstacle, ou à *minima* un frein, aux orientations néo-libérales qu'ils voulaient mettre en oeuvre.

Le quinquennat fut donc la réponse institutionnelle de la classe dirigeante aux problèmes que lui posait la cohabitation et la volonté populaire qui tentait de s'y exprimer. Il n'est pas innocent que cette solution ait été fortement recommandée et impulsée par Giscard d'Estaing avec l'idée que le quinquennat allait moderniser la vie

politique, car l'alternance empêchait toute politique de long terme allant dans le sens des réformes attendues. En effet au cours de la décennie 90, le néo-libéralisme, hégémonique depuis le virage des années 80, était décidé à passer à la vitesse supérieure grâce à l'euro qui justement venait d'être lancé.

Rappelons-nous la période :

Au niveau international l'écroulement du bloc de l'Est avait accéléré la mise en oeuvre du programme de généralisation du libre-échange (traité de Rome en 1957). Ainsi Margaret Thatcher pouvait dire lors de la chute du mur de Berlin en 1989 : « Le libre-échange dérèglementé va enfin pouvoir s'exprimer en Europe ».

Au niveau national le traité de Maastricht était passé de justesse en 1992. Le TCE, première copie du traité de Lisbonne était déjà dans les tuyaux... et un puissant mouvement populaire en 1995-96 avait bousculé le pouvoir présidentiel en le contraignant à dissoudre l'assemblée et à nommer Jospin Premier ministre, ce qui donna lieu à une cohabitation de 5 ans, la plus longue. Les choses étaient mûres pour l'hyperprésidentialisme. Ainsi depuis 2002, le quinquennat ayant accru les pouvoirs d'un seul homme, l'élection présidentielle a écrasé les autres, en particulier les législatives dont les gens se sont progressivement désintéressés. Le taux de participation à ces élections baisse régulièrement depuis la fin des années 1980 et le quinquennat accélère ce phénomène, le taux passant au 2e tour de 2017 sous la barre des 50 % (48,7 %).

Rien pourtant ne permet d'en déduire que cette tendance à la baisse de la participation aux législatives continuera. Car la situation n'est plus la même qu'en 2017 où la dynamique pro-Macron était dans sa phase d'ascension, passant de 8,6 millions de voix au 1er tour à 20,5 millions au 2e. A ce même 2e tour, le RN progressait seulement de 3 millions en obtenant 10,6 millions de voix alors que la somme des abstentionnistes, votes blancs et nuls s'élevait à 16 millions, progressant de 4,5 millions de voix. Dans la foulée du 1er tour de la présidentielle, après la défaite des opposants classiques, il était prévisible que l'abstention serait importante au second tour. Rien d'étonnant ensuite qu'aux législatives elle ait été encore plus massive.

Deux éléments rendent possible l'hypothèse d'une cohabitation en 2022.

Le premier est l'érosion plus que probable du vote Macron peut-être pas en pourcentage, mais en nombre de voix par rapport à 2017. En effet le fait que 60 % des Français ne souhaitent pas un nouveau duel Macron/Le Pen invite à penser qu'un nombre significatif de Français rejettent l'un et l'autre. L'irruption inattendue de Zemmour dans le *casting* des présidentielles, est à situer dans cette espace ouvert par la vacuité de la classe politique existante et le désaveu ou l'indifférence que cela entraîne, constat vérifié une fois de plus spectaculairement lors des dernières élections régionales. Promotionné à grands coûts dans les *Unes* des grands groupes de presse, le phénomène Zemmour ne change guère la donne, puisque les intentions de vote Macron restent stables dans les sondages pour le moment.

Pourtant il sera très difficile pour Macron de réaliser son score du 2e tour 2017. De plus il n'aura pas en 2022 le bénéfice que lui avait apporté la neutralisation opportune de son principal concurrent sérieux, Fillon.

Enfin Macron aura-t-il l'appui total et unanime des grands médias ? Ce n'est pas sûr, l'effet Zemmour tend à le montrer. Ce qui comptera ici pour le camp macronien, au-delà de limiter la casse, c'est d'avoir significativement plus de réserves de voix que ses adversaires, quels qu'ils soient.

Le deuxième élément qui permet d'envisager l'hypothèse d'une cohabitation est l'échec de LREM à construire un mouvement structuré et implanté. Le parti dont rêvait Macron est aux abonnés absents et ses partisans auront beaucoup de mal à réitérer leur score des législatives 2017, score dû en grande partie à l'effet de nouveauté et de

surprise qui fit l'efficacité de la campagne de leur chef. En 2022 l'effet de nouveauté ne jouera plus et les macronistes auront du mal à retrouver l'atmosphère frisant parfois le délire de leur campagne d'alors, car leur audience dans le pays s'est singulièrement rétrécie et leurs troupes avec. De plus à l'assemblée les députés LREM n'ont pas convaincu, il suffit de voir leurs résultats piteux à toutes les élections locales, sans compter les désertions et évictions que ce mouvement a connues.

Miroir exact de l'autoritarisme de leur patron, ce groupe parlementaire a démontré son impuissance à débattre et à faire vivre ne serait-ce que la fiction d'une assemblée démocratique. La réussite très momentanée d'un « parti » créé de toutes pièces a fait pschitt. L'illusion est tombée, parce que c'était une illusion dès le départ malgré les trouvailles de communication du style « LREM ». Les vieux discours politiques de droite et de gauche étant usés, tout l'art de Macron a été de faire croire aux gogos le temps d'une campagne qu'il allait révolutionner le jeu politique. Cinq ans après ce discours ne convainc pas (ou plus) une majorité de Français.

L'abstention massive que tout le monde observe est donc le résultat des illusions perdues de ces quinquennats successifs. Le « tout sauf Le Pen » de 2002 a donné Sarkozy en 2007. Le « tout sauf Sarkozy » a donné Hollande en 2012 et enfin le « tout sauf la droite et la gauche » a donné Macron. Le dégagisme est une impasse et ne fonctionne pas ! Il renforce l'illusoire croyance en une personne providentielle et profite finalement au présidentielisme, car il permet de ne pas mettre en question le système présidentiel lui-même. Il est temps de faire le bilan, d'effectuer un saut qualitatif en « dégageant » le présidentielisme par le boycott.

De plus dans le contexte actuel d'une dérive autoritaire des exécutifs, français, européens et mondiaux, phénomène que la « crise sanitaire » a facilité et accéléré, de plus en plus de gens se demandent comment freiner et empêcher cette mauvaise pente, une partie de la population montrant la voie en n'hésitant pas à manifester pour la liberté dans les rues chaque samedi. Ce mouvement démontre une prise de conscience nouvelle, une réaction après la torpeur dans laquelle la population a été plongée par les confinements.

Or que reste-t-il au peuple comme outil institutionnel pour s'opposer à l'exécutif sinon l'Assemblée législative ? La présidentielle n'étant certainement pas le terrain pour aller dans ce sens puisqu'elle renforce le présidentielisme, se mobiliser pour les législatives rejoint le combat fondamental pour les libertés, pour la préservation et l'extension des droits politiques, tout autant que des droits économiques, sociaux et environnementaux.

Le pari d'obtenir la majorité absolue à l'assemblée est loin d'être gagné pour le futur président et la ré-élection d'un Macron affaibli avec une majorité parlementaire relative, ou même en minorité est tout à fait possible.

L'hypothèse est envisageable également si la droite l'emportait sur Macron, scénario moins probable. Il n'est pas du tout certain que la droite actuellement en pleine décomposition-recomposition obtienne une majorité à l'assemblée si elle gagnait la présidentielle ; elle pourrait bien se retrouver elle aussi face à une assemblée divisée, mais majoritairement opposée au président.

Malgré son impopularité relative, Macron a toutes les chances d'être réélu. D'abord parce que si on en croit les sondages son socle électoral de 1er tour ne varie pas, entre 23 et 27 % des votants se portant sur son nom quoi qu'il arrive, car ils estiment qu'il n'y a pour le moment pas de meilleur candidat que lui pour incarner leurs options ou pour conjurer leurs craintes. Son électorat est stable. Il y a donc peu de chances pour qu'il ne soit pas qualifié au second tour. Évidemment tout peut arriver et rien n'est jamais écrit d'avance...

Ensuite Macron dispose d'une réserve de voix plus conséquente que ses concurrents pour le second tour. On voit mal en effet les partis dits « de gouvernement » (UMP, PS) appeler à l'abstention en 2022. Ils vont donc certainement apporter un « soutien critique » à Macron au 2e tour pour ne pas perdre ceux de leurs électeurs qui

croient aux beaux discours du « réalisme » et du « cercle de la raison ». D'un autre côté pour ne pas se déconsidérer en perdant leurs dernières plumes, l'idée de transformer les législatives en 3e tour peut leur chatouiller l'esprit. Encore faut-il qu'ils anticipent habilement les attentes populaires, ce qui n'est pas gagné... Le problème pour eux est que leur audience auprès de la population est au moins aussi mauvaise que celle de la majorité actuelle. D'où d'ailleurs un affaiblissement prévisible des reports de voix de leur électorat vers Macron au second tour de la présidentielle, ces électeurs se portant plutôt vers l'abstention que pour les deux finalistes présumés.

Le défi est bien de faire en sorte que la victoire de Macron (ou d'un autre), soit la plus fragile possible et d'accompagner ce mouvement en lui donnant un sens. Ce sens peut être apporté par l'idée d'une cohabitation d'un type nouveau, atypique. Cette hypothèse n'est pas farfelue, certains observateurs de la vie politique l'ont même déjà évoquée (Michel Vieworka le 3 août 2021 dans Sud-Ouest.)

Il s'agit donc de mobiliser les abstentionnistes de la présidentielle pour les élections législatives. Le principal obstacle à cette perspective est le pessimisme ambiant, ce mélange de scepticisme et de méfiance, voire d'indifférence à la chose politique, que la période des 18 derniers mois a fortement accentué. Le morcellement accentué de l'offre politique trouve son correspondant dans le morcellement de la société, dans la disparité des formes d'inégalité et des situations vécues au quotidien, situation dont profite la démagogie d'un Zemmour. Tout l'enjeu est d'offrir une réponse positive à cette situation délétère. La perspective de reconstruire les bases de la nation par une nouvelle constitution pourrait être facilitée par une cohabitation.

Quelle forme cela pourrait prendre ? La Dynamique Populaire Constituante propose une stratégie qui permet de concrétiser ces objectifs dans la période qui s'ouvre en 2022 et au-delà. Cette stratégie comporte 3 axes :

1° Mise en place de « comités locaux constituants ».

2° Boycott de l'élection présidentielle (ou appel à voter blanc ou nul).

3° Présentation de candidats « constituants » aux élections législatives.